

qu'elles transportent, car elles pourraient retirer de la circulation un bon nombre de trains qui sont absolument inutiles.

Le réseau national qui possède les meilleurs rampes et se trouve en possession des meilleurs postes au point de vue de la stratégie du transport, consentirait volontiers j'imagine, à céder des droits de circulation aux trains du Pacifique-Canadien à certaines conditions. Au reste, j'ai la plus entière confiance en l'avenir du réseau national canadien et j'ai la conviction que le Parlement du Canada adoptera les lois nécessaires à l'amélioration de notre réseau d'Etat.

Un sénateur de mes amis me disait, l'autre jour, qu'il avait trouvé un moyen de répondre aux exigences de la situation: que nous aurions probablement à placer notre réseau sous la direction d'une meilleure commission que la commission actuelle et que nous pourrions déterminer des hommes comme sir Joseph Flavelle à faire partie d'une administration de ce genre. Je sais que nous pouvons nous procurer des hommes de cette trempe, mais quand même nous ne le pourrions pas je suis convaincu que les directeurs actuels sont capables d'assurer à notre réseau un succès égal à celui des chemins de fer américains appartenant à des compagnies privées. Je suis certain que grâce à une juste réestimation qui comporterait une réduction considérable de son capital actuel, notre réseau, sans toutefois arriver à donner de bien forts dividendes peut-être sera au moins en état d'accuser bientôt un excédent suffisant pour acquitter un faible intérêt sur les obligations et de continuer de fournir au pays un service de transport satisfaisant. Ce réseau représente, pour le peuple, c'est-à-dire pour nous qui en sommes les actionnaires, un magnifique actif. Les actionnaires du Canadien-Pacifique ne sont pas tous des Canadiens, il y en a aux Etats-Unis, en Angleterre et dans d'autres pays de l'Europe. S'ils tiennent au succès de leur placement à l'avenir, il faudra qu'ils soient bien disposés à conclure avant longtemps une entente avec le réseau de l'Etat. Voici le moment d'aborder un sujet qui, au point de vue économique, intéresse non seulement le Canada mais le monde entier. Nonobstant tout ce que nous avons souffert du fait de la guerre, nonobstant l'accumulation de richesses dans quelques-uns des pays qui ont participé à la guerre, nonobstant l'immense réserve d'or que les Etats-Unis ont créée, la situation qui règne aujourd'hui dans l'univers offre quelque chose d'étonnant dont nos banquiers et nos économistes ont plus ou moins conscience. Ce sujet nous a déjà été et nous est encore signalé, je veux parler du terrible agiotage qui se fait au sujet des articles

nécessaires à la vie, aux grandes bourses de l'univers. A la bourse des céréales de Chicago et à la bourse des denrées de New-York il se fait des transactions sur les principaux articles nécessaires à la vie, comme le blé, l'avoine, la farine, l'orge, le coton, le sucre, et ainsi de suite. Il y a déjà quelques semaines que la hausse du prix du sucre fait l'objet d'une discussion publique dans ce pays et aux Etats-Unis; et s'il s'est produit une certaine baisse ici, c'est en partie parce qu'un comité de cette Chambre est intervenu, et en partie parce que les femmes de ce pays ont renoncé à acheter du sucre aux prix actuels. Il est certain que l'agiotage se pratique sur une immense échelle au sujet de l'approvisionnement de sucre dans le monde. Le mécontentement qui règne partout aujourd'hui provient principalement de cet agiotage sans frein qui se donne carrière au sujet des articles nécessaires à la vie. Il y a, disait l'autre jour la *Gazette*, de Montréal, nombre de spéculateurs véreux qui, avec leur argent et l'appui des banques se livrent à des opérations à terme, et c'est là une des principales causes du mécontentement qui règne aujourd'hui, et des plaintes qu'on entend contre l'injustice des conditions économiques actuelles.

Il s'agit maintenant de savoir comment nous pourrions éliminer l'élément de spéculation de ces transactions fictives sur les articles nécessaires à la vie, c'est-à-dire, le coton, la farine, le sucre, les viandes et ainsi de suite. Ce qui est déplorable c'est que presque tous les banquiers, les grands journaux et les périodiques justifient plus ou moins ce fléau économique de l'agiotage sur les denrées. Si, comme ils le prétendent, ces opérations à terme sont inévitables, pourquoi ne demandent-ils pas qu'il soit institué dans chaque gouvernement un département dont elles relèveraient? Il devrait exister dans nos universités des départements consacrés à l'élucidation des principes sur lesquels reposent ces opérations à terme. Cependant, on n'en fait rien. Voici où on en est rendu: aux Etats-Unis, le public se rend parfaitement compte que le marché du sucre laisse à désirer, et le gouvernement a demandé aux tribunaux, par l'entremise de son procureur général, d'interdire à la bourse des denrées et à la bourse du sucre à New-York les opérations à terme. Il a été débouté de sa demande mais il en appelle à la cour suprême des Etats-Unis et je crois qu'il va réussir à obtenir une injonction. Les Etats-Unis sont à élaborer un puissant rouage pour la réglementation de ce terrible agiotage dans les grains, le sucre, le coton, les peaux crues et tous les produits de ce genre; ils sont à remodeler graduellement